



TENDON INFO

Novembre 2015

► LA REORGANISATION DE LA COLLECTE DES DECHETS :

Cet article fait suite à la **Gazette de la Communauté de Communes « SPECIAL COLLECTE DES DECHETS » qui a été distribuée début septembre** et présentait le calendrier et les modalités de la refonte de la collecte des déchets actée par le Conseil Communautaire et mise en œuvre au **1^{er} JANVIER 2016** sur une partie des communes dont TENDON.

En effet, la prestation du SICOVAD opérée sur 2014 et 2015 sur notre commune pour le compte de la Communauté de Communes de Gérardmer Monts et Vallées prend fin au 31 décembre 2015.

Le nouveau système de collecte va consister à établir quatre points principaux de regroupement des déchets répartis sur notre territoire avec des containers semi-enterrés pour les ordures ménagères, des bornes pour les déchets recyclables (papier, cartonnettes, bouteilles et flacons plastiques, petits métaux) en remplacement des sacs jaunes et des containers à verre sur trois des quatre sites.

Ces points de regroupements seront :

- **La place du Village (pas de container à verre à cet endroit)**
- **Le Haut de la Croix**
- **Le local communal au 55 Rte des cascades**
- **L'aire de la Poirie**

Les travaux de terrassement pour le positionnement des containers semi-enterrés vont commencer très prochainement et les bornes jaunes seront mises en place également. Le retrait des containers actuels aura lieu en toute fin décembre sur les circuits de ramassage actuels.

Les containers individuels pourront être gardés par les usagers s'ils le désirent mais ils ne seront en aucun cas vidés à compter du 01/01/2016 tout comme les sacs jaunes qui ne seront plus ramassés à cette même date.

Les délais de livraison du nouveau camion grue (8 mois minimum) destiné à vider les containers semi-enterrés vont sans doute nous obliger à travailler encore avec les anciens containers au mois de janvier mais ceux-ci seront d'ores et déjà positionnés aux 4 points de regroupement cités ci-dessus.

Cette réorganisation nouvelle mais définitive va provoquer des changements d'habitudes pour beaucoup d'entre nous mais va permettre :

- D'améliorer le tri des matériaux recyclables en borne jaune ou en bac à verre pour permettre de valoriser au mieux nos déchets et diminuer les coûts de traitement.
- La diminution du volume des ordures ménagères qui limite d'autant le coût du service.
- L'augmentation du rythme de ramassage des déchets sur les écarts de la commune
- La réduction des dégradations sur nos routes communales causées par le trafic Poids Lourds
- Le respect des propriétés privées servant encore aujourd'hui à des aires de retournement

Par ailleurs, nous continuons de travailler à l'amélioration du traitement des objets plus volumineux mais recyclables grâce à l'ouverture prochaine d'une recyclerie positionnée au Costet Beillard. De même, le ramassage des objets encombrants se poursuivra avec un service qui pourrait être à la demande (le SICOVAD évolue également vers ce type de service) afin d'éviter tous les désagréments liés à l'entreposage de ces objets en bordure de voirie.

Enfin, une réflexion sera menée pour obtenir une déchetterie sur le territoire à moins de 20 minutes de la commune pour garantir un service de proximité et de qualité à ce niveau.

Nous vous remercions par avance pour votre précieuse collaboration.

➤ **ACTUALITES :**

➤ **AGENDA :**

Mairie de Tendon Tel/Fax :03.29.66.66.01. @ : communetendon@wanadoo.fr

Site : www.tendon.fr

Permanence Maire et Adjointes : jeudi après-midi de 16 à 18 h 30 et sur RDV.

Ouverture les mardis de 9 h 00 à 12 h 00 et jeudis de 14 h à 18 h 30

